



## **DECLARATION FSU**

**CTSD 9 février 2017**

Comme toute chose, la préparation de la rentrée scolaire est affaire de forme et de fond. La forme tient au calendrier des réunions et, cette année, à la nature même de ces réunions. Pour la FSU, c'est vrai pour les collèges mais aussi pour les écoles, les orientations départementales valent bien un débat en CTSD. L'audience intersyndicale du 25 janvier, à laquelle nous n'avons pas participé, est de ce point de vue un changement qui n'est en rien porteur de progrès.

Sur le calendrier, avec un groupe de travail le 3 février, le CTSD aujourd'hui et, demain 10 février, le CDEN l'on peut dire que nous sommes, sans doute, au minimum possible. Ce n'est pas la première fois, mais cela est préoccupant sur le rôle que l'on veut voir jouer par les représentants du personnel. C'est d'autant plus préoccupant que, dans de nombreux cas, les décisions ont été prises d'en haut sans concertation ni même information des écoles ou des collègues concernés.

Sur la forme et sur le fond, nous nous étonnons que la dotation départementale puisse être amputée de 2 postes qui, de près ou de loin, n'auront aucun intérêt pour les élèves. Sans doute faut-il créer des postes à la Direction Académique, peut-être à votre cabinet, plus sûrement dans d'autres services, mais cela devrait se faire sur une dotation de postes administratifs. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Le fond de cette carte scolaire tient à l'essentiel de la mission de l'Ecole publique laïque : créer les conditions pour assurer la réussite de tous les élèves. Cet objectif qui reste fondamental pour la FSU doit pouvoir se décliner en quelques domaines :

-Une formation initiale et continue de qualité. Une vraie formation initiale ne peut se satisfaire d'utiliser les PES comme moyens d'enseignement. Ce temps doit être un véritable temps de construction d'une professionnalité. La formation continue ne doit pas se cantonner au suivi de la mise en place des programmes, elle doit être une ouverture culturelle sur les connaissances.

-Des effectifs par classe qui ne soient pas trop élevés, tant en élémentaire qu'en maternelle afin de mettre en place une dynamique de classe qui permette à tous de s'intégrer dans les apprentissages. C'est la raison pour laquelle les seuils de 27 ou 30 élèves par classe ne sont, pour nous, pas crédibles.

-Un véritable travail d'équipe au sein de l'école entre enseignants, mais aussi avec tous ceux qui peuvent avoir un regard sur l'élève. Cela nécessite du temps, c'est pourquoi nous demandons la réappropriation du temps des APC. La multiplication, et pas seulement en Education Prioritaire et en école élémentaire, du Plus De Maîtres Que De Classes est un outil qui devrait favoriser cette réflexion collective pour dépasser le carcan d'un maître/une classe. Enfin, le rôle du directeur est essentiel : il faut lui donner plus de temps de décharges pour qu'il soit en mesure d'assurer ses missions.

-Les aides spécialisées aux écoles :en poste RASED, il faut du temps pour construire un réseau de relations avec les collègues des écoles, avec les familles, avant de pouvoir mener un travail sur le long terme avec les élèves et pouvoir parfois espérer voir enfin des choses bouger pour l'élève parce que tout un réseau se mobilise autour de lui. Les RASED travaillent sur du temps long, celui de l'enfant et de son développement. Visiblement la DSDEN travaille sur le temps court, celui des annonces : fussent-elles contradictoires d'une année sur l'autre. C'est, à juste titre, très malvécu dans les écoles !Surtout les rurales, lesquelles sont encore une fois les parents pauvres de cette carte scolaire. Le SNUipp/FSU considère qu'il n'y a pas d'organisation idéale mais que l'on doit dépasser les idées reçues sur la ruralité. Nous estimons que les acteurs locaux (élus, parents, enseignants) doivent pouvoir participer aux décisions pour favoriser le maintien d'un tissu structurant, notamment pour la vie de l'enfant.

-La continuité du service public ou, plus prosaïquement, le remplacement. Un sujet au combien d'actualité en cette période et même, à présent, tout au long de l'année scolaire. Que les décharges de direction de toutes les écoles soient confortées est une bonne nouvelle. Pour autant, la question du remplacement, au quotidien, des absences plus ou moins longues demeure. Ce n'est pas la transformation des ZIL en BD qui, comme par miracle, va améliorer le remplacement : l'on peut même avoir des craintes pour les absences de courte durée. De fait, la création de 5,5 postes sur les 3 circonscriptions « mutualisées » (mutualisation dont nous attendons toujours de voir le réel impact) reste insuffisante.

-Des Conseillers Pédagogiques de Circonscription, et Départementaux, qui retrouvent leur mission première en lien avec la pédagogie, au lieu de tâches administratives fastidieuses. Voilà qui pourrait permettre d'abonder les personnels ressources dont ont besoin les écoles.

L'Ecole a besoin de tout cela, et sans doute plus encore, pour progresser. La dotation de cette année (37 postes) est historique au sens propre du terme, tout comme la création de 132 postes depuis 2013. Nous ne sommes pas de ceux qui, créations ou suppressions de postes, crient toujours à l'unisson la même rengaine. Nous savons reconnaître les progrès : ainsi les PDMQDC et TPS peuvent être des leviers pour faire progresser l'Ecole. Encore faut-il qu'ils soient bien un plus et ne se substituent pas à un autre poste, encore faut-il qu'ils ne soient pas profilés. Pour autant la réalité est incontournable : la priorité déclarée à l'école primaire se désespère d'être vécue au quotidien. La dégradation des conditions de travail, la difficulté à gérer le quotidien de l'école peuvent être des explications de cet état de fait : c'est à cela que la carte scolaire doit s'atteler.

Transformer l'Ecole ne se réduit pas aux créations de postes : elle doit être portée par une ambition réelle et constante. C'est aussi ce qui manque à cette carte scolaire 2017 dans l'Eure.

Pour revenir aux deux postes créés au cabinet du DASEN (chargé de communication et directeur de cabinet) qui figurent dans la carte scolaire qui nous est soumise, deux questions se posent :

-pourquoi ces postes sont pris sur la dotation départementale alors qu'ils sont des postes administratifs qui n'ont aucun lien avec les élèves ?

-sur le poste de chargé de communication la personne nommée sur ce poste à profil a eu, après la rentrée scolaire, son inéat en provenance du département de la Haute-Vienne (département où vous étiez en poste Mr le Directeur Académique) : s'agit-il là d'un hasard ou d'une nécessité ?